

Un accord qui change tout

[Jean Paillard](#) | 30.04.2018

Pour une fois les radiologues sont contents... et la Sécu aussi ! Cela faisait en effet des lustres que le feuilleton se renouvelait avec une même distribution des rôles : d'un côté les pouvoirs publics en pères fouettards, de l'autre, des spécialistes libéraux de l'imagerie en victimes.

L'accord auquel la FNMR est parvenue la semaine dernière avec la CNAM met en avant la carotte plutôt que le bâton. Et en cela, il rompt avec une décennie de baisses tarifaires autoritaires pour y substituer un système d'intéressement aux économies, 207 millions étant prévus sur trois ans.

La formule est innovante et pourrait inspirer de futurs protocoles avec d'autres catégories d'acteurs de santé. Elle conforte en effet une logique de la rémunération à la performance et de prime à la pertinence des soins poussée par l'assurance-maladie ces dernières années. La RO SP en est la première illustration. A l'évidence, ce n'est qu'un début.

Au-delà, cet accord « gagnant-gagnant » pourrait avoir des conséquences politico-syndicales d'ampleur. Car les radiologues pèsent lourd, notamment au sein de la CSMF. Et leur nouvel état d'esprit pourrait faire pencher la balance en faveur d'une adhésion de la centrale à la convention, alors même que sa branche généraliste s'est déjà prononcée en ce sens. Formellement, les dernières hésitations de la Conf' pourraient d'ailleurs être levées par l'abandon annoncé du fameux article 99 du PLFSS 2017 – héritage des années Touraine - qui rendait possible une politique tarifaire « à la schlague ».

Les dernières ouvertures de la CNAM sur la télémédecine pourraient y contribuer aussi.

Fin du suspense le 26 mai, date à laquelle Jean-Paul Ortiz a convoqué une assemblée générale de son syndicat pour trancher.